

# Compte-rendu du Conseil D'Administration du Mardi 12 Février 2019 à Le Pouzin

Étaient présents : M. Dominique CHAMBON, Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Gilbert PETITJEAN, M. Alain LOUCHE, M. Jérôme BERNARD, M. Jacques FRANCOIS, M. Ludovic BAYLE, M. Henry Pascal ELDIN, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU, M. Mark CARRINGTON.

**Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 19h30**

1/ Approbation du PV de Conseil d'Administration du 5 Décembre 2018 :

M. Maurice QUINKAL présente le dernier compte-rendu

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité celui-ci.

## 2/ Compte Administratif 2018 :

**M. Maurice QUINKAL donne la parole à Mme Stella BSERENI pour la présentation du Compte Administratif 2018.**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de M. Maurice QUINKAL,  
Vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

<b>Investissement</b>		
Dépenses		
	Prévu :	156 021,45
	Réalisé :	113 345,47
	Reste à réaliser :	31 557,95
Recettes		
	Prévu :	156 021,45
	Réalisé :	76 021,45
	Reste à réaliser :	0
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses		
	Prévu :	1 459 333,06
	Réalisé :	1 245 116,48
	Reste à réaliser :	0
Recettes		
	Prévu :	1 459 333,06
	Réalisé :	1 540 220,82
	Reste à réaliser :	0
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		
Investissement :		-37 324,02
Fonctionnement :		295 104,34
Résultat global :		257 780,32

M. Maurice QUINKAL sort de la salle.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ce compte administratif.**

**Mme Stella BSERENI propose les AFFECTATIONS DES RESULTATS 2018 suivants :**

L'Assemblée Délibérante,

réunie sous la présidence de M. Maurice QUINKAL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 78 649,28 €
- un excédent reporté de 216 455,06 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 295 104,34 €

- un déficit d'investissement de 37 324,02 €
- un déficit des restes à réaliser de 31 557,95 €
- Soit un besoin de financement de 68 881,97 €

**décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	295 104,34 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	68 881,97 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	226 222,37 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	37 324,02 €

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette affectation des résultats.**

**Mme Stella BSERENI présente le Compte de Gestion de la trésorerie.**

**Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité celui-ci.**

### 3/ Vote du Budget Primitif 2019 :

M. Maurice QUINKAL redonne la parole à Mme Stella BSERENI pour la présentation du budget primitif 2019 :

<b>EPIC DES INFOROUTES</b>	
<b>BP 2019</b>	
<b>Vue d'ensemble du fonctionnement</b>	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>
	<b>Propositions Nouvelles</b>
011 - Charges à caractère général	<b>806 128,08</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	656 947,08
61 - SERVICES EXTERIEURS	98 441,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	50 172,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	568,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	<b>740 000,00</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 714,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	671 286,00
65 - Autres charges de gestion courante	<b>60 000,00</b>
67 - Charges exceptionnelles	<b>47 877,66</b>
022 - Dépenses imprévues	<b>35 000,00</b>
Total dépenses réelles	<b>1 689 005,74</b>
Total dépenses d'ordre	<b>51 105,38</b>
Total dépenses de fonctionnement	<b>1 740 111,12</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>
	<b>Propositions Nouvelles</b>
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	<b>1 461 010,00</b>
78 - Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	<b>42 878,66</b>
013 - Atténuations de charges	<b>10 000,00</b>
002 - Excédent de fonctionnement reporté	<b>226 222,46</b>
Total recettes réelles	<b>1 740 111,12</b>
Total recettes de fonctionnement	<b>1 740 111,12</b>
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>
	<b>Propositions Nouvelles</b>
Solde de fonctionnement	<b>0,00</b>

<b>EPIC DES INFOROUTES</b>			
<b>BP 2019</b>			
<b>Vue d'ensemble de l'investissement</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>		
	<b>Propositions Nouvelles</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions Globales</b>
<b>001 - Déficit d'investissement reporté</b>	37 324,02		37 324,02
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	20 000,00	10 000,00	30 000,00
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	31 105,38	21 557,95	52 663,33
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>88 429,40</b>	<b>31 557,95</b>	<b>119 987,35</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>88 429,40</b>	<b>31 557,95</b>	<b>119 987,35</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>		
	<b>Propositions Nouvelles</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions Globales</b>
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	68 881,97		68 881,97
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>68 881,97</b>		<b>68 881,97</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>51 105,38</b>		<b>51 105,38</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>119 987,35</b>		<b>119 987,35</b>
<b>SOLDE DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget primitif 2019</b>		
	<b>Propositions Nouvelles</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions Globales</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>31 557,95</b>	<b>-31 557,95</b>	<b>0,00</b>

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ce budget primitif.

#### 4/ Activité Cosoluce :

M. Maurice QUINKAL informe les membres du Conseil d'Administration de la fin de la convention avec la société Cosoluce, il est proposé de renouveler la convention de distribution pour une durée de 3 ans.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette convention.

#### 5/ Tarif Cosoluce :

M. Maurice QUINKAL informe de la modification des tarifs annuels de la société Cosoluce, indexée sur l'indice d'Ingénierie qui pour l'année 2019 est de 2,4%.

M. Maurice QUINKAL propose donc d'augmenter les tarifs de maintenance de Cosoluce de 2,4% arrondi à l'euro inférieur.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ce nouveau tarif.

#### 6/ Projets Inforoutes :

M. Maurice QUINKAL donne la parole à M. Ludovic BAYLE

M. BAYLE explique qu'en mars 2017, M. Dominique CHAMBON a mis le SMI en relation avec M. DANG, fondateur de l'école ESISAR (**École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux, qui forme des ingénieurs informatiques**).

Celui-ci avait proposé de faire un audit stratégique des Inforoutes en « Off ».

M. DANG avait fait une partie d'analyse avant d'effectuer sa proposition financière pour mener le dossier encore plus loin.

Cette première analyse faisait apparaître que depuis des années le SMI ne créait plus, ne produisait plus, se contentant de faire un travail reconnu de sous-traitant, et il attirait l'attention sur le risque d'une dépendance envers les fournisseurs extérieurs.

M. BAYLE explique qu'aujourd'hui les Inforoutes s'installent dans des nouveaux locaux au Pouzin, et travaillent sur le lancement d'un Campus Numérique avec un centre de formation pour le secteur de la fonction publique. L'erreur serait de ne se consacrer qu'à ce projet.

Mme Marie Mahieu a rejoint les Inforoutes le 13 décembre pour aider le Syndicat dans son développement, notamment au travers de l'activité autour des logiciels Cosoluce, mais surtout pour construire et bâtir le contenu du futur centre de formation.

Le 3 janvier, M. Mark CARRINGTON a rejoint les Inforoutes pour prendre la Direction Technique afin de structurer nos équipes, mais aussi pour être en soutien de la direction dans les projets futurs.

Aujourd'hui, les Inforoutes se sont donc renforcées autour d'une équipe de Direction à 4 personnes (Athénée, Marie, Mark et M. BAYLE lui-même).

M. BAYLE explique que le Syndicat est en plein développement et souhaite faire part de sa vision pour les Inforoutes d'ici à 2022.

Il rappelle que le paysage des collectivités publiques évolue énormément depuis quelques années, loi Nôtre, dématérialisation, fusion de communes, création de nouvelles intercommunalités, etc...

En 2015, les Inforoutes fêtaient leur 20<sup>ème</sup> anniversaire avaient lancé un site à cette occasion : [www.jai20ans.fr](http://www.jai20ans.fr)

M.BAYLE propose de lancer un nouveau concept **Made In Inforoutes** : « **j'ai** »

« **J'ai** » reflète un sentiment d'appartenance et un sentiment d'être au centre de son travail.

Le projet reposerait sur deux axes pour commencer, afin d'évaluer les capacités du SMI à relancer nos activités de développement.

Premier axe : « J'ai mes congés »

En 2001, le service développement à l'époque avait créé un outil en ligne afin de gérer en interne les congés. Depuis trois ans il a été demandé aux équipes Inforoutes de relancer le développement de celui-ci pour l'améliorer.

Aujourd'hui le logiciel permet d'administrer les congés en jour ou en heures.

Celui-ci gère :

- Les demandes de congés, avec jusqu'à trois niveaux de validation
- Les arrêts maladies, jusqu'au calcul du demi traitement
- Le compte épargne temps, jusqu'à la monétisation de celui-ci
- Les frais de déplacements
- Les titres restaurants
- Les formations, avec les différents circuits possibles dans la carrière d'un agent
- Les récupérations d'heures
- Les visites médicales

Bientôt cette application sera même interfacée avec le logiciel de paie de Cosoluce, et d'autres améliorations sont encore à venir.

M.BAYLE continue et explique qu'aujourd'hui les collectivités souscrivent à notre solution régulièrement, les derniers en date sont : la CAPCA, la CC Crestois et Pays de Saillans, Cornas, Clérieux.

Le développement datant de 2001, il adviendra de mettre à jour le langage informatique utilisé afin de rendre le logiciel responsif et plus sécurisé.

Deuxième axe : « J'ai ma place »

« J'ai ma place » serait à créer/développer entièrement.

« J'ai ma place » serait un logiciel et un portail pour gérer les droits de place sur les marchés de commerçants dans les communes.

Premier volet, le portail :

- Cartographe, référencer les marchés utilisateurs du service  
La Base de données sera indexée, avec un outil de recherches permettant de requêter avec plusieurs entrées sur des lieux ou des commerçants
- Permettre aux commerçants de visualiser les places disponibles et pouvoir les réserver en ligne et payer

Deuxième volet, l'interface de gestion, une interface web et une application smartphone afin de :

- Gérer les abonnements (avec prise de photos...),
- Gérer les emplacements (gestion des horaires d'arrivée, des mètres...)
- Gérer la facturation et le suivi des encaissements, impayés, ...
- Gestion des dossiers commerçants (voir à mettre en place un système d'alerte sur smartphone en cas de documents obligatoires manquants),
- Suivi administratif
- Bilan, suivi financiers, statistiques

Aujourd'hui, en interne aux Inforoutes, nous avons deux personnes en capacité de développer :

- Bernard qui développe J'ai mes congés depuis des années
- Baptiste qui a développé Campagnol2 pour l'AMRF qui nous génère aujourd'hui plus de 4 000 € HT de recettes mensuelles.

L'idée serait de compléter l'équipe avec un développeur supplémentaire en provenance de l'école des codeurs du Cheylard ou de Valence.

L'école des codeurs de Valence présente l'avantage de pouvoir bénéficier de la personne sur 12 mois en alternance, et ce pour un coût d'environ 15 000 € (contrat de professionnalisation), le coût de la formation étant pris en charge par notre OPCA.

Le développement de « J'ai ma place » est estimé à un an si le SMI peut renforcer l'équipe.

Suite à différentes discussions autour de ce projet, les membres du Conseil d'Administration décident de se lancer dans ce projet

**La séance est levée à 21 h 00.**